

Notaires

Philippe ROMBALDI
Thomas FORT
Dominique BARTOLI

Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain
QUILICHINI et Emmanuel CELERI
Notaires associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,

Principale collaboratrice

Mariette NOCERA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE
COMMUNE DE CAURO

Notaires assistants

Sandra FRAU
Vanessa PETRELLI
Magali RENUCCI
Stéphanie MASPOLI
Audrey QUILICHINI
Marie BARTOLI
Romain QUILICHINI
Laetitia LE CREN
Emmanuel CELERI
Don Roccu MALAMAS

Suivant acte reçu par Maître Romain QUILICHINI, Notaire à AJACCIO, le 27
JUILLET 2021, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017, un
acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription
acquisitive et aux dispositions de l'article 2261 du Code Civil concernant :

Monsieur Thomas FRANCESCHINI, en son vivant retraité, et son épouse
Madame Angèle Françoise MARSILJ, demeurant à CAURO (20117) lieu-dit Gabella.
Né monsieur à VENTISERI (20240), le 22 septembre 1894. Née madame à CAURO
(20117), le 8 février 1893. Décédé monsieur à CAURO (20117) (FRANCE), le 14 février
1945. Décédée madame à CAURO (20117) (FRANCE), le 10 janvier 1970.

Depuis plus de TRENTE ANS (30 ans) :

Ils ont possédé, conformément aux dispositions des articles 2261, 2265 et 2272 du
Code Civil, joignant ainsi leurs possessions avec celles de M. Jacques
FRANCESCHINI, M. Paul FRANCESCHINI, Mme Micheline FRANCESCHINI,
Mme Denise CHIARONI sur la Commune de CAURO (20117), Lieu-dit Gabella, une
maison d'habitation cadastrée section B numéro 31 pour une contenance de 02a 70ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

*« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une
possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la
possession, sauf preuve contraire.*

*Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière
publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la
publicité foncière ».*

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalites@notaires.fr